



Le Théâtre National Populaire est un Centre dramatique national dirigé par le metteur en scène Jean Bellorini. Celui-ci souhaite poursuivre le récit d'une décentralisation théâtrale engagée, construite pas à pas, en mettant en avant la fabrication d'un répertoire « maison » qui rayonne à l'échelle nationale et internationale. En étant fidèle aux missions d'un CDN, il met les artistes au centre et leur donne les moyens de produire leurs spectacles ; il souhaite que ces artistes soient présents dans la cité, au plus près des spectateurs, des amateurs, de ceux qui apprennent – écoliers, collégiens, lycéens, étudiants – et de ceux qui sont éloignés du théâtre ; il rêve le TNP comme un lieu ouvert, accueillant, au cœur d'un réseau de partenaires.

Le Théâtre National Populaire, c'est :

2 bâtiments regroupant 3 salles de spectacle (663 places, 238 places, 107 places), 3 salles de répétitions, dont 2 pouvant accueillir du public, des ateliers de construction de décors et un atelier de costumes, un restaurant. Chaque saison, environ 300 levers de rideau (230 au siège et 70 en tournée) - 80 000 spectateurs au siège

Le Théâtre National Populaire, Centre dramatique national, recrute un(e) Assistant(e) paies et ressources humaines – CDI

Missions

L'assistant(e) paies et ressources humaines travaillera au sein du service des ressources humaines composé de 3 personnes, 2 assistant(e)s et une responsable. Le service est en lien permanent avec l'ensemble des services et salariés du TNP qui compte 86 permanents et embauche chaque année environ 220 intermittents.

Sous la responsabilité de la responsable des ressources humaines, l'assistant(e) paies et ressources humaines participera de manière polyvalente à l'organisation et au fonctionnement du service. Il/elle sera notamment chargé(e) :

- De l'établissement des bulletins de paies et du pointage des comptes comptables liés à la paie
- De la gestion administrative du personnel (gestion du temps de travail, etc.)
- De l'établissement des contrats de travail
- De la gestion des visites médicales des intermittents
- De la gestion et du suivi des demandes liées aux dispositifs de soutien à l'emploi dans le secteur du spectacle vivant (Fonpeps, etc.)
- Du suivi du processus d'accueil des nouveaux arrivants
- De la tenue du registre du personnel
- Du suivi des stagiaires (comptabilisation, conventions, coordination avec l'ensemble des services)
- De la gestion des tickets restaurant
- De la mise à jour de la BDES
- Du classement des documents

L'Assistant(e) paies et ressources humaines réceptionnera les questions des salariés sur les sujets sociaux et les renseignera. Il/elle participera à la veille juridique et à la réflexion collective sur les adaptations réglementaires nécessaires à l'activité.

Compétences

- Niveau d'études bac +3 minimum
- Maîtrise de la paie, du droit du travail et du contexte spécifique du spectacle vivant, notamment le statut intermittent
- Connaissance du logiciel sPAIEctacle
- Connaissance de l'environnement de la production de spectacles
- Rigueur, autonomie, organisation, aisance avec les outils de la paie et prise d'initiatives.
- Qualités relationnelles, goût du travail en équipe, sens de l'écoute
- Maîtrise parfaite de Word et Excel

Date du contrat

17-avril 2023

Date limite de candidature

9 mars 2023

Lieu

Villeurbanne (69)

Conditions d'emploi

- CDI à temps plein
- chèques déjeuners, mutuelle santé, forfait mobilité
- Rémunération selon convention collective et expérience : statut non-cadre

Candidatures - CV et lettre de motivation - à adresser par courriel à l'attention de madame Agnès Buffet, Responsable des Ressources humaines (a.buffet@tnp-villeurbanne.com).

Les entretiens se dérouleront entre le 13 et le 17 mars 2023.